



RÈGLEMENT

Appel à courts-métrages

Festival Bois Noirs 2017

1. Le festival

Le festival Bois Noirs est organisé par l'association KATURA. L'évènement vise à rassembler et créer des moments de partage et de rencontre en unissant différents Arts. Il encourage et souhaite donner une visibilité aux artistes émergents en créant un lieu d'échanges où professionnels et amateurs s'apporteront mutuellement. Cette année, des courts-métrages sélectionnés sur le thème du Voyage seront projetés le samedi 9 septembre en plein air à la tombée de la nuit.

2. Contacts

Nom : Association KATURA
Adresse : Pragniot, Saint-Jean-la-Vêtre, 42440
Mail : assokatura@gmail.com

3. Conditions de participation

L'appel à candidature est ouvert à tout réalisateur(trice) pour des courts-métrages tout public dont la durée est comprise entre 2 et 20 minutes.

Les courts-métrages proposés devront obligatoirement être disponibles dans l'un des formats de projection suivants :

- Apple Pro Res 422.
- Quicktime H264 1080p.
- DVD.

4. Candidature

Chaque candidat doit faire parvenir avant le **1er août 2017 au plus tard** les documents suivants :

- Le présent règlement dûment rempli, signé et paraphé.
- Un DVD ou un accès au court-métrage en ligne (sous-titré en français si besoin est).

5. Sélection

Les lauréats seront contactés à partir du 8 août. Les courts-métrages sélectionnés seront projetés le samedi 9 septembre, selon le libre choix du jury, dans le cadre du festival.

Les lauréats seront alors amenés à fournir les éléments complémentaires suivants :

- Un visuel du film
- Une biographie du (des) réalisateur(s).

6. Cession de droits et conditions relatives à l'exploitation

Le candidat certifie être détenteur de tous les droits nécessaires en vue de l'exploitation de son court métrage, en intégralité ou en extraits, dans le cadre du présent festival.

Le candidat accepte l'exploitation de son court-métrage au festival Bois Noirs le samedi 9 septembre 2017, sans contrepartie financière.

Les réalisateurs sont invités à venir présenter leur film au public. Leur trajet sera à la charge de l'association KATURA.

Les réalisateurs sélectionnés se verront offrir une invitation PASS 3 JOURS pour une personne de leur choix.

Toute candidature implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

J'accepte les conditions de l'appel à candidatures

Date :

Nom du film inscrit :

Nom et signature :